



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1237

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'Association Lyon Olympique Echecs pour l'organisation du "championnat d'Europe d'échecs des déficients visuels" du 24 juillet au 2 août 2015 à Lyon 3e

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 9 JUILLET 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1237 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON OLYMPIQUE ECHECS POUR L'ORGANISATION DU "CHAMPIONNAT D'EUROPE D'ECHECS DES DEFICIENTS VISUELS" DU 24 JUILLET AU 2 AOUT 2015 A LYON 3E (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Lyon Olympique Echecs » organise le « championnat d'Europe d'échecs des déficients visuels », du 24 juillet au 2 août 2015, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.

L'Association « Lyon Olympique Echecs » a pour but la pratique sportive du « Jeu d'Echecs » dans son local ou hors de celui-ci. Depuis 1990, l'équipe pédagogique œuvre au développement du jeu d'Echecs dans les établissements scolaires (lycées, collèges, écoles élémentaire) et depuis 1996, dans plusieurs maisons d'arrêt de la région Rhône-Alpes. En 2009, des activités ont été mises en place avec des institutions dans les hôpitaux, les EHPAD et les foyers logement ainsi que les institutions pour handicapés.

Le « championnat d'Europe d'échecs des déficients visuels » est un tournoi d'échecs en 9 rondes (9 parties) réparties sur 9 jours. Le vainqueur aura le titre de « champion d'Europe des déficients visuels 2015 ». 100 et 150 participants seront présents et de 15 à 20 nationalités différentes seront ainsi représentées. Des règles de jeu ont été adaptées pour les joueurs ainsi que des échiquiers spéciaux et pendules spécialement conçues.

Cet événement est co-organisé par Lyon Olympique Echecs, « AEPA » (Association Echiquéenne pour Aveugles) et les deux autres clubs lyonnais « Lyon 64 Echecs » et « Pompidou Lyon Echecs ».

Le championnat se déroulera au Mercure Lyon centre Saxe-Lafayette à Lyon 3<sup>e</sup>, comme suit :

- vendredi 24 juillet, l'accueil des participants se fera de 14h00 à 20h00 ;
- samedi 25 juillet, la cérémonie d'ouverture est prévue à 14h00 et la 1<sup>ère</sup> ronde aura lieu de 15h00 à 21h00 ;
- les jours suivants, les rondes auront lieu de 14h30 à 20h30 sauf le dimanche 2 août où la dernière ronde se déroulera de 9h30 à 15h00, suivie de la cérémonie de clôture.

L'Association souhaite également mettre en place des animations en plein air du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2015 : place Sathonay, place des Terreaux (Lyon 1<sup>er</sup>), place Bellecour, place Carnot (Lyon 2<sup>e</sup>), place Guichard, place de l'église du Sacré-Cœur, place Voltaire, Parc Bazin, Hôtel Ibis (Lyon 3<sup>e</sup>), place de la Croix-

Rousse (Lyon 4<sup>e</sup>), place Saint-Jean, place du change (Lyon 5<sup>e</sup>), Parc de la Tête d'Or (Lyon 6<sup>e</sup>) et place du Marché (Lyon 9<sup>e</sup>).

Les objectifs de l'Association « Lyon Olympique Echecs » pour cette édition sont :

- de proposer des tournois d'échecs accessibles au plus grand nombre et à destination de tous ;
- d'organiser une compétition adaptée et de qualité.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi :

- de faire découvrir les fondamentaux de la discipline à tous les publics ;
- d'accompagner une manifestation pour un public en situation de handicap ;
- de multiplier et de diversifier les sites dédiés à une pratique en plein essor, mais parfois encore trop confidentielle ;
- d'implanter une compétition conçue spécifiquement pour les joueurs à déficience visuelle.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 70 300 euros.

En 2014, « Lyon Olympique Echecs » a perçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 48 000 euros et son budget s'élevait à 166 177 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 2 000 euros à l'Association « Lyon Olympique Echecs ».

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'Association « Lyon Olympique Echecs » pour l'organisation du « championnat d'Europe d'échecs des déficients visuels », du 24 juillet au 2 août 2015, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, imputation 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT